

Location d'un chalet type duplex à la Zec Boullé.

Accueil et enregistrement le plus près du chalet : 0.1km

Permis de chasse et de pêche en vente sur place

Vers de terre en vente sur place

Moteur électrique ou à essence autorisé

Embarcation personnelle suggérée

Chaloupe en location sur certains lacs

Canot, rames, ceintures en location sur place

Téléphone au poste d'accueil

Chalet avec eau potable, électricité, eau chaude et BBQ.

1 chambre à coucher avec 4 lits doubles et oreillers

1 cuisine à aire ouverte avec table, 4 chaises et nappe

1 chambre de bain avec toilette et douche

1 cuisinière avec four électrique

1 réfrigérateur (17.5 pieds cubes)

1 four micro-onde

4 chaises supplémentaires et une petite table d'extérieure.

Accessoires inclus

Cafetière 10 tasses avec filtre universel (type panier rond)

Grille-pain

Chaudrons de cuisson (3)

Poêle T-Fal (2)

Service de table pour 8 personnes (assiettes à soupe, salade, dessert ...)

Passoire et pince pour spaghetti

Bols à salade ou à mélanger (2)

Assiette à fruits ou à pain (1)

Ustensiles de table pour 10 personnes

Couteaux à steak, à patates, et à couper

Ustensiles pour servir ou mélanger

Râpe, tasse à mesurer, planche à découper, pot à jus, ciseaux, ouvre-boîte,

Ouvre-bouteille, plateau de service...

Tasses, verres à vin, verres à eau,

Articles pour laver la vaisselle, savon à vaisselle, Comet, Lestoil...

Extincteur pour feu et alarme de feu

Moppe, chaudière, balai et porte-poussière.

Articles à ne pas oublier

Literie pour lit double ou sac de couchage

Taie d'oreiller

Serviettes, débarbouillette, linges à vaisselle, guenilles, Scott towel

Savon à main, shampoing

Séchoir à cheveux (optionnel!!!)

Sel, poivre, sucre, huile, ketchup, mayo.....

Café

Filtre à panier rond

Pain, lait, beurre, bouffe!!!!

Sac de poubelle pour remporter vos déchets

Règlements à observer

Aucun animal n'est accepté

Défense de fumer dans le chalet; des récipients sont installés à l'extérieur!

Vous devez acquitter vos droits d'accès dès l'arrivée.

Un dépôt pourrait vous être exigé pour couvrir les frais de vol ou de bris.